



PASSEPORT FORMATION IMMOBILIER

LA SOLUTION FORMATION PACKAGÉE
PENSÉE POUR LES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER !

3 SOLUTIONS POUR RÉPONDRE
À CHACUN DE VOS BESOINS

🕒 28h 🕒 42h

🕒 42h ENTREPRISE



PASSEPORT FORMATION IMMOBILIER

ELEGIA Formation, Dalloz Formation et Francis Lefebvre Formation conjuguent leurs expertises pour vous proposer cette nouvelle solution :

Le Passeport Formation Immobilier c'est quoi ?

- ✓ L'accès à toutes nos sessions inter-entreprises des formations éligibles pendant 1 an (formations d'actualité incluses) ainsi qu'au module Déontologie.
- ✓ Valable sur toutes les formations des domaines Droit immobilier, Gestion immobilière, Fiscalité et comptabilité immobilière, Optimisation patrimoniale, Urbanisme, Construction, Environnement – Développement durable.
- ✓ Une solution formation simplifiée : vous ne payez qu'une fois et vous utilisez vos crédits formation quand vous le souhaitez !
- ✓ La possibilité de choisir de se former dans trois organismes différents (Francis Lefebvre Formation, ELEGIA Formation et Dalloz Formation).

Pourquoi choisir le Passeport Formation Immobilier ?

- ✓ Sécurisez le renouvellement de votre carte sereinement et sans contrainte.
- ✓ Accédez à une offre complète de formations d'excellence de trois organismes de formations réunies.
- ✓ Maîtrisez votre agenda en vous inscrivant quand vous le souhaitez.
- ✓ Optimisez votre budget de formation.
- ✓ Bénéficiez de la qualité et l'excellence des formations Francis Lefebvre Formation, ELEGIA Formation et Dalloz Formation à un tarif très compétitif.
- ✓ Échangez avec nos formateurs experts et praticiens de l'immobilier ainsi qu'avec vos pairs.
- ✓ Profitez d'un accompagnement dédié par notre service client dans votre parcours de formation pour répondre à votre obligation professionnelle.

L'obligation de formation pour les professionnels de l'immobilier en bref !

Le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 (JORF du 21 février) détermine la nature et la durée des activités susceptibles d'être validées au titre de l'obligation de formation continue notamment des agents immobiliers, administrateurs de biens ou syndics.

Qui est concerné ?

Les détenteurs de la carte professionnelle de l'immobilier, les directeurs d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau en immobilier, ainsi que les collaborateurs habilités par le titulaire de la carte à négocier, s'entremettre ou s'engager pour lui.

Quel est le périmètre de cette obligation ?

Vous devez justifier de 14h de formation par an ou 42h sur trois années consécutives. Les formations suivies doivent être en lien direct avec votre activité professionnelle et porter sur les domaines suivants : juridiques, économiques, commerciaux, déontologie, ainsi que les activités ayant trait aux domaines techniques liés à la construction, l'habitation, l'urbanisme et la transition énergétique.

OFFRE SPECIALE
LANCLEMENT⁽¹⁾

CHOISISSEZ VOTRE PASSEPORT FORMATION IMMOBILIER QUI RÉPOND AU MIEUX À VOTRE BESOIN !

Que vous ayez besoin de vous former 28h ou 42h par an ou que vous souhaitiez plus largement sécuriser le renouvellement de la carte professionnelle de l'ensemble de vos collaborateurs, nous vous proposons une solution !

PASSEPORT FORMATION NOMINATIF IMMOBILIER

 **28h**

- ✓ Économie moyenne réalisée : 500 € HT
- ✓ Valable sur toute l'offre inter-entreprises en Immobilier, Droit immobilier, Gestion immobilière, Fiscalité et Comptabilité immobilière, Optimisation patrimoniale, Urbanisme, Construction, Environnement - Développement durable
- ✓ Valable sur les formations d'actualité

Module Déontologie (2h) inclus
pour tous les clients
du Passeport Formation Immobilier nominatif

2 290 € HT
(soit 2 748 € TTC)
Réf. : 600570

PASSEPORT FORMATION NOMINATIF IMMOBILIER

 **42h**

- ✓ Économie moyenne réalisée : 1500 € HT
- ✓ Valable sur toute l'offre inter-entreprises en Immobilier, Droit immobilier, Gestion immobilière, Fiscalité et Comptabilité immobilière, Optimisation patrimoniale, Urbanisme, Construction, Environnement - Développement durable
- ✓ Valable sur les formations d'actualité

Module Déontologie (2h) inclus
pour tous les clients
du Passeport Formation Immobilier nominatif

2 990 € HT
(soit 3 588 € TTC)
Réf. : 600571

PASSEPORT FORMATION ENTREPRISE⁽²⁾ IMMOBILIER

 **42h**
ENTREPRISE

- ✓ Formez l'ensemble de vos collaborateurs dans la limite de 42h par personne⁽²⁾
- ✓ Économie moyenne réalisée : 1500 € HT
- ✓ Valable sur toute l'offre inter-entreprises en Immobilier, Droit immobilier, Gestion immobilière, Fiscalité et Comptabilité immobilière, Optimisation patrimoniale, Urbanisme, Construction, Environnement - Développement durable

L'accès à notre module
e-learning « Déontologie » (2h) offert
à l'ensemble de vos collaborateurs

9 900 € HT
(soit 11 880 € TTC)
Réf. : 600572



DÉONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : LES 12 RÈGLES ESSENTIELLES

Le e-learning dont vous êtes le héros | 🕒 2 heures

Professionnels de l'immobilier, entraînez-vous à identifier les 12 principes définis par le Code de déontologie, à les illustrer au travers de cas concrets, à détecter les situations à risques pour adopter les bonnes pratiques.

LES + DE CETTE SOLUTION :

- Rapidité de mise en œuvre.
- Sensibilisation en format court.
- Immersion autour de situations concrètes.
- Apprentissage individuel ludique et interactif.
- Intuitif et accessible à tous.
- Relevé statistique de participation collectif et individuel.

Ce module repose sur 3 principes :

- Le storytelling.
- La pédagogie inversée.
- Le droit à l'erreur.

Plus d'informations sur www.flf.fr/deontologie



EXTRAIT DES FORMATIONS ÉLIGIBLES



Gestion locative

Fondamentaux :

- Baux commerciaux : pratique juridique et fiscale - HG3430 (2 jours)
- Atelier pratique : négocier et rédiger les clauses des baux commerciaux - HG3440 (1 jour)
- Actualité des baux commerciaux - HG3410 (2x4 heures)
- Gestion locative : locataires indésirables, mauvais payeurs - HG2710 (2 jours)
- Baux d'habitation et baux professionnels : pratique juridique - HG3420 (1 jour)
- Gérer les immeubles en copropriété : aspects juridiques - HG2700 (2 jours)

Optimisation patrimoniale

- Recourir aux sociétés civiles immobilières : optimisation juridique et fiscale HP2100 (2 jours)
- Locations meublées professionnelles et non-professionnelles - HP2800 (1 jour)
- Montages immobiliers et optimisation patrimoniale : outils juridiques et fiscaux - HP2820 (2 jours)
- Investissement immobilier : dispositifs, montages et optimisation HP2810 (2 jours)

Fiscalité et comptabilité immobilières

Perfectionnement :

- Fiscalité immobilière approfondie - HF3000 (2x2 jours)
- Maîtriser la pratique de la fiscalité immobilière - HF2200 (3 jours)
- Maîtriser la comptabilité des opérations de négoce et de production immobilière - HF2400 (2 jours)
- Maîtriser le régime fiscal des marchands de biens - HF2860 (1 jour)
- Fiscalité des opérations de promotion immobilière - HF2500 (1 jour)
- Gérer la fiscalité des immeubles de l'entreprise - HF2210 (2 jours)

Vente immobilière

- Les bases du droit immobilier - HV1000 (2 jours)
- Ventes immobilières : risques et solutions juridiques - HV2830 (2 jours)
- Promesses de vente d'immeubles : bien négocier et rédiger - HV2870 (2 jours)
- Ventes en l'état futur d'achèvement : les solutions pour sécuriser sa pratique - HV2840 (1 jour)

8 formations en Gestion locative | 10 formations en Fiscalité et Comptabilité immobilières

4 formations en Optimisation patrimoniale | 5 formations en Vente immobilière

Retrouvez toutes notre offre de formations sur www.fif.fr

Pour toute demande d'informations sur notre offre de formation, nos conseillers clientèle vous répondent du **lundi au jeudi de 8h30 à 18h** - le **vendredi de 8h30 à 17h30** au : **01 44 01 39 99**, ou par email à info@fif.fr

UNE OFFRE COMPLÈTE RÉPONDANT À L'ENSEMBLE DES BESOINS DES PROFESSIONNELLS DE L'IMMOBILIER

3 organismes de référence dans la formation professionnelle :

1^{er} organisme Avis Vérifiés,
multi-spécialiste
réglementaire et juridique



L'excellence
de la formation juridique



Spécialiste des professionnels
de la comptabilité, fiscalité et de la finance



UNISSENT LEUR FORCE POUR CRÉER UNE OFFRE UNIQUE :
LE PASSEPORT FORMATION IMMOBILIER

Accès à plus de 300 formations dans les domaines de l'immobilier,
de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement

1

Vous choisissez votre Passeport Formation Immobilier



2

Vous souscrivez à l'offre
dans l'un des 3 organismes

3

Vous choisissez les formations
que vous souhaitez faire
dans n'importe quel organisme

EXTRAIT DES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU PASSEPORT DANS LES AUTRES ORGANISMES



Construction et Urbanisme

ELEGIA Formation

- Droit de l'urbanisme : les règles fondamentales (540001) (2 jours)
- Construction - réhabilitation (niveau 1) : étapes clés du montage d'opérations immobilières (510081) (2 jours)
- HQE® construction – rénovation : mener sa démarche jusqu'à la certification (541015) (2 jours)
- Immobilier durable : les fondamentaux (514072) (2 jours)

DALLOZ Formation

- Actualité du droit de la construction – PICN0020
- Droit de la construction : les fondamentaux – KICN0014 (1 jour)
- Assurance construction : les fondamentaux – KICN5001 (1 jour)
- Troubles et nuisances de voisinage d'un programme de construction KICN0009 (1 jour)

Environnement et Développement Durable

ELEGIA Formation

- Loi sur l'eau : exigences réglementaires et incidences pratiques (514073) (2 jours)
- ICPE (niveau 1) : pratique de la réglementation (510076) (2 jours)
- Déchets d'activités économiques (DAE) : coordonner la collecte, le transport et la traitement (571088) (3 jours)
- RSE : maîtriser les fondamentaux (516039) (2 jours)

DALLOZ Formation

- Droit de l'environnement : les fondamentaux – KAEV0001 (2 jours)
- Impact environnemental des programmes de construction – KICN0010 (1 jour)
- Réglementation CO2 : mécanismes, enjeux et opportunités – KAEV0006 (1 jour)
- Droit de l'énergie : dispositifs et enjeux – KAEV0012 (1 jour)

Retrouvez toutes nos offres de formations sur

www.elegia.fr

www.dalloz-formation.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité* : M / Mme

Nom* : Prénom* :

Raison sociale* :

Siret* : Code NAF / APE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel* : Fax :

Email* :

Oui, je souscris au :

Passeport formation Immobilier nominatif de 28h (**2290€ HT** soit 2748€ TTC)

Passeport formation Immobilier nominatif de 42h (**2990€ HT** soit 3588€ TTC)

Passeport formation Immobilier 42h entreprise* (**9900€ HT** soit 11880€ TTC)

Dans le cas du passeport immobilier entreprise, merci de joindre la liste des collaborateurs de votre entreprise que vous souhaitez faire bénéficier de cette offre. (cette liste ne devra pas excéder 5 collaborateurs).

Je choisis de régler :

En effectuant un règlement par virement sur le compte

BNP PARIBAS LA DEFENSE ENTA - IFR76130001401312800101161075110041 - BIC : BNPAFRPPPTX

En joignant un chèque à l'ordre de : FLF

À réception de votre bon de commande et du règlement, une facture vous sera adressée. Votre Passeport formation est valable 1 an à compter de la date de la facture. Pendant cette période, vous pouvez vous inscrire à toutes les formations éligibles de votre choix.

Dans le cas des passeports formation nominatifs :

Votre passeport formation est personnel et incessible y compris au sein d'une même structure. Vous pouvez indiquer les prochaines sessions auxquelles vous participerez sur ce bon de commande ou effectuer vos inscriptions ultérieurement, pendant la durée de validité de votre passeport formation.

Dans le cas du passeport formation entreprise :

Votre passeport formation est strictement réservé à votre entreprise et aux structures de moins de 20 salariés inclus. Vous ne pouvez pas faire profiter des collaborateurs d'une autre filiale même si vous appartenez à un même groupe. Ce passeport vous permettra de former pendant un an n'importe lequel de vos collaborateurs (dans la limite de cinq et de 42h par personne).

Les Passeport Formation Immobilier sont valables sur toutes les dates des sessions des formations inter-entreprises et d'actualité des domaines Immobilier, Droit immobilier, Gestion immobilière, Fiscalité et comptabilité immobilière, Optimisation patrimoniale, Urbanisme, Construction, Environnement - Développement durable

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente de Francis Lefebvre Formation et les conditions particulières du PASS disponibles sur flf.fr/cgv/pass-immo

Signature et cachet de l'entreprise :

Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée pour être finalisée

Réservez dès maintenant votre place aux formations de votre choix :

Formation 1 :

Titre :

Code : | Date de session :

Formation 2 :

Titre :

Code : | Date de session :

Formation 3 :

Titre :

Code : | Date de session :

Formation 4 :

Titre :

Code : | Date de session :

Pour toute demande d'informations sur notre offre de formation, nos conseillers clientèle vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 18h - le vendredi de 8h30 à 17h30 au : **01 44 01 39 99**, ou par email à info@flf.fr

Consentement et droit des personnes

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que les informations saisies fassent l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de vos demandes, commandes et inscriptions, à la réalisation d'études marketing et statistiques pour vous fournir les offres les plus adaptées et à la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospection commerciale en conformité avec vos centres d'intérêt. Elles pourront être diffusées à des tiers chargés de l'exécution de ces missions. Ces données seront conservées durant au maximum 3 ans à compter de notre dernier contact.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : bdd@flf.fr

Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur flf.fr

